



Charente-Maritime : les Thermes de Saujon lancent une cure post-cancer du sein

Le directeur des Thermes de Saujon, Olivier Dubois, lance de nouveaux programmes. © Crédit photo : Archives S. D.

Cette nouvelle cure est une prise en charge corporelle et psychologique visant à abaisser la tension intérieure et à aider les femmes à se reconsidérer et se projeter plus sereinement vers de nouvelles perspectives

En ce mois d'Octobre rose qui sensibilise à la lutte contre le cancer du sein, les Thermes de Saujon, près de Royan, ont annoncé le lancement, cette année, d'une cure dédiée aux femmes en rémission....

En ce mois d'Octobre rose qui sensibilise à la lutte contre le cancer du sein, les Thermes de Saujon, près de Royan, ont annoncé le lancement, cette année, d'une cure dédiée aux femmes en rémission. « Il s'agit d'un programme d'accompagnement post-thérapeutique. Les traitements, dans ce genre de maladie, ne sont pas neutres. Entre la chimiothérapie, l'opération ou la radiothérapie, il existe des effets secondaires. Il s'agit, lors de cette cure, de prendre en charge la personne pour lui faire remonter la pente. La gestion psychique d'un cancer est un véritable ouragan qui bouscule souvent tout sur son passage », souligne le directeur des Thermes, Olivier Dubois.

Le psychiatre parle de « réduire le stress, de reprendre confiance en soi ». Lorsqu'il y a notamment une ou deux ablations d'un sein, l'opération peut être traumatisante et entraîner un choc autant physique que psychique. « Le sein est quelque chose d'important dans l'image de la femme. L'enlever représente une mutilation, une atteinte à son corps. Il faut l'accepter et ce n'est pas facile. Cette cure prend ça en compte avec une approche socio esthétique. »

Prise en charge à 50 %

Cette cure post-cancer du sein dure un mois dont une semaine à l'École thermale du stress où différents ateliers y sont proposés. « Le travail se fait par petits groupes de huit à dix personnes », précise le Docteur Dubois. Pour encourager et faciliter une inscription à ce programme, une convention a été signée avec la Caisse nationale de l'assurance-maladie (CNAM). « Les programmes d'accompagnement psychologique ne sont normalement pas remboursés. Là, l'Assurance-maladie a exceptionnellement accepté de prendre en charge 50 % du montant total de la cure qui est de 700 euros », explique le directeur des Thermes de Saujon.

Deux sessions sont d'ores et déjà prévues en fin d'année et les groupes commencent à se remplir. « On démarre mais la demande a l'air au rendez-vous. S'il faut en programmer d'autres nous nous adapterons », promet Olivier Dubois.



<https://media.sudouest.fr/12759604/1200x-1/dambin-4.jpg>





<https://media.sudouest.fr/12759604/1000x500/dambin-4.jpg?v=1666862680>

